



MINISTÈRE
en charge de
L'AGRICULTURE

DIRECTION DE L'AGRICULTURE
BUREAU STRATEGIE ET ECONOMIE

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

Demande d'agrément d'un élevage de poules pondeuses

Arrêté 590/CM du 14 avril 2021

Version 2023

Note relative à la protection des données à caractère personnel :

Les données à caractère personnel collectées par la Direction de l'agriculture, directement auprès de vous, sont nécessaires et font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion des demandes d'agrément d'un élevage de poules pondeuses, la mise à jour du registre de l'agriculture et les missions de contrôle dont la DAG a la charge. Ces finalités répondent aux missions de service public en matière de soutien au secteur agricole. Les données à renseigner dans le présent formulaire et les documents à joindre sont, à ce titre, obligatoires. A défaut, votre demande ne peut pas être instruite (article n°13 du RGPD).

Les données collectées sont à destination de la Direction de l'Agriculture, de la Chambre d'Agriculture et de la Pêche Lagonaire, de la Direction de la Biosécurité et du Groupement de Défense Sanitaire Animale de la Polynésie Française, et seront conservées 6 mois à l'issue de la cessation de l'activité professionnelle.

Dans les conditions légales et réglementaires, certaines autorités peuvent, dans l'exercice de leurs missions, recevoir communication de ces données (autorités judiciaires, police, gendarmerie, douanes...).

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à la limitation du traitement droit d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière, que vous pouvez exercer à l'adresse suivante, en justifiant de votre identité : Direction de l'agriculture – BP 100 98713 Papeete – TAHITI – Polynésie française.

Pour toute information complémentaire sur le traitement des données ou réclamation, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données à Service de l'informatique BP 4574, 98713 Papeete - Courriel : dpo@administration.gov.pf
Si vous estimez que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez saisir la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) d'une réclamation - www.cnil.fr

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom et prénom* :

Nom de la société et de son responsable :

Adresse géographique* :

Adresse postale :

Téléphone : ----- Portable :

Mail :

N° TAHITI : ----- N° RC ----- N° CAPL*

Qualité du demandeur (exploitant, gérant, propriétaire,...) :

OBJET

POULES EN CAGE

POULES AU SOL

POULES EN PLEIN AIR

Localisation de l'élevage : -----

Archipel :----- Ile :----- Commune -----

Adresse géographique exacte (nom de la terre, pk, ...) -----

Description des installations d'élevage et des équipements :

Surface actuelle de l'exploitation : ----- Produit(s) fini(s) : -----

Nombre de poules pondeuses maximum :-----

Descriptif :-----

Description des parcours (le cas échéant):

Description de la conduite du cheptel

PIECES JUSTIFICATIVES

Demandeur

- Copie d'une pièce d'identité du demandeur
- Copie de la carte CAPL

Justificatif autorisant l'occupation des lieux (au choix)

- Copie du titre de propriété au nom du demandeur
- bail de location au nom du demandeur
- titre de propriété et des documents justifiant la qualité de co-indivisaire du demandeur
- autorisation d'exploiter le terrain signée par le ou le(s) propriétaire(s) accompagnée du titre de propriété et des documents justifiant la qualité de co-indivisaire du ou des signataires
- autorisation d'exploiter délivrée par une autorité compétente reconnue
- Arrêté d'autorisation d'exploiter une installation classée de 1ère classe du ministère de l'environnement (ou justificatif de dépôt d'un dossier de demande auprès de la direction de l'environnement) ;
- Autre :

Je, soussigné....., déclare que les informations mentionnées sur la présente déclaration sont exactes.

J'atteste avoir pris connaissance des dispositions de l'arrêté 590 /CM relatif aux normes zootechniques minimales à respecter pour l'élevage et la détention des poules pondeuses et la dénomination des œufs mis sur le marché et que les installations objet de la présente demande s'y conforment.

A
Le

Signature du demandeur

RESERVE A LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE

Date de dépôt du dossier COMPLET :

Nom de l'agent réceptionnant la demande :

Cellule ou subdivision :

Signature de l'agent